

Paris, le 25 mars 2020

Crise sanitaire Covid-19

Sécurité, collaboration et créativité pour la poursuite des accompagnements des personnes en situation de handicap et dépendantes au sein des structures APAJH

La pandémie de Covid-19 que connaît actuellement notre pays est une situation inédite qui évolue au jour le jour. L'APAJH, association tout handicap et tout âge de la vie, se mobilise plus que jamais aux côtés des personnes les plus vulnérables qu'elle continue d'accompagner malgré ce virus. En dépit de cette mobilisation sans précédent, le médico-social peut se sentir laissé-pour-compte à certains moments alors qu'il accompagne près de 2,5 millions de personnes en France.

La continuité des soins et de l'accompagnement comme priorité

Cette situation inédite met en tension nos organisations, et chacune des structures, qui doivent se réinventer, placer au cœur de leur action l'adaptabilité et la coordination pour répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Jean-Louis Leduc, directeur général de la Fédération APAJH le rappelle : « *Notre priorité de la semaine dernière a été d'organiser et de sécuriser l'accompagnement des usagers, tout en prenant les précautions nécessaires à l'égard des collaborateurs. Désormais, seules les structures d'hébergement, quelques activités d'ESAT indispensables (cuisine, blanchisserie notamment) et quelques activités d'entreprises adaptées fonctionnent en présentiel. Pour le reste, les accompagnements se poursuivent autrement, à distance et avec des visites à domicile. S'agissant des pôles administratifs, le télétravail est quasiment devenu la règle partout.* »

La fermeture momentanée des établissements et services externalisés de type Instituts Médico-Educatifs ou accueils de jour demandée par le gouvernement a notamment permis de redéployer des professionnels en soutien à leurs collègues dont les structures restent pleinement actives.

Réinventer les accompagnements, au plus près des besoins et attentes des personnes en situation de handicap et en grande restriction d'autonomie

Pour autant, les liens et soins dans ces établissements sont maintenus : « *Il nous faut parfois inventer et bousculer le cadre lorsque cela est nécessaire pour la continuité de l'accompagnement. Les réactions spontanées pour apporter une expertise ici et là est galvanisante pour les équipes qui doivent quitter leurs domiciles pour accomplir un travail d'intérêt général* », précise le Directeur général.

Dans un message à l'ensemble des salariés des structures gérées par la Fédération APAJH, Jean-Louis Garcia, président, a salué la mobilisation de tous : « *Votre réponse sur le terrain pour garantir une continuité d'accompagnement, au plus près des personnes les plus fragiles, atteste de votre professionnalisme et de votre grande adaptabilité : redéploiement et soutien à d'autres structures, numéro d'astreinte, vidéos pour garder le lien avec les jeunes et adultes en situation de handicap, et leur famille... Vous relevez le défi avec brio [...] Votre engagement nous porte collectivement. Soyez fiers de ce que vous faites dans l'intérêt général ! Nous sommes fiers de vous !* ».

Les professionnels APAJH réinventent au quotidien les pratiques et outils pour répondre au mieux aux besoins de tous :

- Le Foyer d'accueil médicalisé (FAM) de Bailleul-sur-Thérain (Oise) met en place un système de Skype pour maintenir le contact entre les personnes accompagnées, pour certaines non verbales et qui ne peuvent utiliser le téléphone, et leurs familles.
- L'APAJH Loire-Atlantique (44) organise la mise en œuvre de deux dispositifs médicalisés d'accueil d'urgence pour des personnes grandes dépendantes à domicile et l'ouverture d'un Internat pour des enfants et adolescents en situation de handicap relevant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

L'association met en place une cellule psychologique à destination de tous les professionnels, mais aussi des familles des personnes accompagnées (13 psychologues volontaires joignables via un numéro unique). Elle développe également un dispositif de formation de volontaires (Polyhandicap, nettoyage et désinfection,...) pour renforcer les équipes avec à ce jour 80 volontaires de l'association. Bien sûr, elle assure la continuité pédagogique à distance pour les enfants des IME.

- Les professionnels de l'Institut médico-éducatif (IME) du Havre gardent le contact avec les jeunes accompagnés et leur proposent des activités grâce à des vidéos postées sur une chaîne YouTube dédiée, auxquelles les enfants peuvent réagir et discuter entre eux.

- L'APAJH de Haute-Vienne (87), a réorganisé l'accompagnement des adultes autistes (sévères) afin de conserver une continuité de l'accueil de jour nécessaire pour l'équilibre des personnes, et un soutien - un répit - pour les familles.
- Les podcasts internes « Ensemble, on fait le point », nouveau rendez-vous audio de l'information de la Fédération APAJH où chaque semaine un invité vient répondre à des questions, en toute transparence.
- La mise en place d'outils pour maintenir le contact avec les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique qui peuvent être particulièrement concernées par les conditions de confinement actuelles.
- La création et la mise à disposition de tous de l'attestation de déplacement dérogatoire en facile à lire et à comprendre (FALC), et remplissable entièrement en ligne, pour que le plus grand nombre puisse se saisir des mesures encadrant tout déplacement.

Un secteur médico-social qui se sent parfois laissé de côté ?

Maintenir l'accompagnement des plus fragiles, en hébergement ou à domicile, est notre priorité. Cet objectif implique que nous soyons en mesure de fournir aux professionnels les matériels nécessaires à leur protection, de manière adaptée à chaque territoire pour tenir dans la durée.

Pourtant, dans la réalité, malgré les efforts, les conditions ne sont pas toujours réunies dans les établissements médico-sociaux, parfois, qui doivent lancer des appels aux dons auprès des entreprises locales pour trouver des équipements. Le bricolage, en « temps de guerre » n'a pas lieu d'être !

Pour le président de la Fédération APAJH, il s'agit d'un manquement grave : « *Nous manquons de masques, de gels hydro-alcoolique, parfois de gants... Une fois la crise passée, et le plus tôt sera le mieux, nous aurons à analyser ces difficultés en transparence.* »

Les professionnels regrettent également que les médias, les hommes politiques, certains ministres parlent de l'action remarquable des soignants de l'hôpital, des professionnels des EHPAD, ce qui est légitime, mais pas du tout de l'engagement des accompagnants du secteur du handicap. Ne les oublions pas.

Alerte pour les jeunes confinés dans les Maisons d'enfants à caractère social (MECS)

Dans un courrier adressé au Secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'Enfance, Adrien Taquet, cosigné avec le président de l'ALEFPA, la présidente de la FEHAP et le président de NEXEM, l'APAJH a alerté sur la question de la continuité de la prise en charge des mineurs (enfants et jeunes) relevant de la Protection de l'Enfance, et notamment dans les maisons d'enfants à caractère social.

Nous demandons expressément :

- L'accès à la garde d'enfants, par l'Education Nationale, pour les personnels des MECS et des dispositifs accueillant des mineurs non accompagnés (MNA), et ce à compter du 23 mars,
- La livraison en urgence absolue des masques, gants et gels hydro-alcooliques aux établissements,
- Les moyens de créer des zones de confinement avec environnement médical adapté,
- Les moyens de sécuriser les locaux et conditions d'hébergement.

L'APAJH a besoin de forces vives !

Flexibles et mobilisés en première ligne, les équipes des structures APAJH auront besoin d'être renforcées dans les semaines à venir afin d'assurer la continuité des accompagnements pour les personnes en situation de handicap hébergées dans nos établissements.

Vous êtes travailleur social, personnel éducatif ou soignant, aide à domicile en chômage partiel ou encore étudiant des filières éducative, sociale, paramédicale ou médicale :

Vous pouvez nous aider à maintenir la continuité et la qualité de nos accompagnements.

Si vous êtes intéressé.e pour renforcer temporairement nos effectifs, envoyez votre candidature en précisant votre zone géographique à :

📧 recrutement@apajh.asso.fr

A propos de la Fédération APAJH...

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le premier organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, mentaux, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants ... La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits (droit à l'école, droit à la vie professionnelle, droit à la vie sociale et culturelle...). Présente dans 93 départements, elle accompagne 30 000 personnes en situation de handicap, mineures comme adultes, dans près de 700 établissements ou services. Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.